



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8

L'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Le **TRENTE ET UN MARS**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **21 mars 2025**

Etaient présents : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

Membres absents excusés : Karine LEGRAIN, Abderrahman YAACOULI.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

CCAS – 2025-07

Subventions aux associations 2025.

Monsieur le Président informe les membres du Centre Communal d'Action Sociale qu'il conviendrait d'aider financièrement certaines associations du secteur.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE de verser une subvention aux associations ci-dessous et en fixe le montant :

1. TRAVELLING - Montrottier..... 200,00 €
2. Association des Handicapés des Monts du Lyonnais (AHML) – Sainte-Foy-l'Argentière
..... 150,00 €
3. Unité locale de la Croix-Rouge de Saint-Laurent-de-Chamousset..... 150,00 €
4. LES AMIS DE L'HOPITAL RURAL - Saint-Laurent-de-Chamousset..... 100,00 €

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Président,

Michel GOUGET



Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250331-DECCAS-2025-07-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250331-DECCAS-2025-07-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025